

2011

Éducation fransaskoise

Sciences humaines

3



Ministère de  
l'Éducation  
de la Saskatchewan







## Table de matières

Remerciements .....	v
Sciences humaines 3 <sup>e</sup> année, éducation fransaskoïse .....	1
Introduction .....	1
Répartition du temps d'enseignement .....	2
Cadre de référence de l'éducation fransaskoïse .....	3
La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC) .....	3
Grandes orientations de l'apprentissage .....	6
L'apprentissage tout au long de sa vie .....	6
Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté .....	7
Une citoyenneté engagée .....	7
Les compétences transdisciplinaires .....	8
La construction des savoirs .....	8
La construction identitaire et l'interdépendance .....	8
L'acquisition des littératies .....	9
L'acquisition du sens de la responsabilité sociale .....	9
Mesure et évaluation .....	10
Apprentissage par enquête .....	11
Un modèle d'enquête .....	12
Sciences humaines, éducation fransaskoïse .....	13
Les thèmes .....	14
Finalité et buts .....	15
Compétences en sciences humaines .....	16
Perspectives diverses .....	18
Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation .....	19
Sciences humaines et les autres matières .....	28
Aperçu des trois niveaux scolaires .....	29
Lexique .....	32
Bibliographie .....	33



---

## Remerciements

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan tient à remercier de leur contribution professionnelle et de leurs conseils les membres suivants du Comité consultatif sur les programmes d'études de sciences humaines, éducation francosaskoise :

Chantal Archambault  
École Monseigneur de Laval, Regina

Fatma-Zohra Henni  
Conseillère pédagogique,  
Conseil des écoles francosaskoises

Marie-Ève Côté  
École Ducharme, Moose Jaw

Lauriane Monin-Whittle  
École de Bellegarde, Bellegarde

Lorraine Ferré  
École canadienne-française, Saskatoon

Monique Rousseau  
École canadienne-française, Saskatoon

Monica Ferré  
École Notre-Dame-des-Vertus, Zenon Park

Denise Y. Sirois  
École Providence, Vonda

Gilles Groleau  
Conseiller pédagogique,  
Conseil des écoles francosaskoises

Chantal Switzer  
École Boréale, Ponteix

Tricia Grimard  
École St-Isidore, Bellevue

Amélie Thériault  
Conseillère pédagogique, Conseil des écoles  
francosaskoises

Ce document est fondé sur le *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9<sup>e</sup> année* du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC) 2002.



---

# Sciences humaines 3<sup>e</sup> année, éducation fransaskoise

## Introduction

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise, 3<sup>e</sup> année présente le contenu d'apprentissage s'adressant aux élèves de la 3<sup>e</sup> année.

Ce document présente les grandes orientations de l'apprentissage pour les élèves de la Saskatchewan, les compétences transdisciplinaires des programmes d'études de la Saskatchewan, les buts des sciences humaines pour l'éducation fransaskoise et les grands thèmes pour les différentes années scolaires.

Le contenu d'apprentissage est organisé en résultats d'apprentissage (RA) obligatoires. Les résultats d'apprentissage sont des énoncés précis de ce que l'élève doit savoir, ce qu'il ou elle doit comprendre et ce qu'il ou elle peut faire à la fin de chaque niveau scolaire.

Chaque résultat d'apprentissage est assorti d'indicateurs de réalisation qui précisent l'étendue et la profondeur du résultat d'apprentissage. Ces indicateurs de réalisation suggèrent des comportements observables et mesurables de l'apprentissage de l'élève pour démontrer ce qu'il ou elle sait, ce qu'il ou elle comprend et ce qu'il ou elle peut faire. La liste d'indicateurs de réalisation n'est ni exhaustive ni obligatoire.

Des ressources sont en développement et seront disponibles sur le site du ministère de l'Éducation de la Saskatchewan :

<http://www.progetudes.gov.sk.ca>

## Répartition du temps d'enseignement

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi la répartition du temps qui doit être consacré à chaque matière et à chaque niveau scolaire par semaine.



Éducation fransaskoise

Matière	Minutes
Langue(s) *	750
Mathématiques	200
Sciences	120
Sciences humaines	110
Éducation physique	120
Bien-être	60
Éducation artistique	140
Cours au choix **	
• Maximum	120
• Minimum	0

\* On débute l'enseignement de l'anglais en 4<sup>e</sup> année.

\*\* Le temps alloué aux cours au choix s'obtient en réduisant un maximum de 20% par domaine d'étude le temps consacré aux cours obligatoires.



---

## Cadre de référence de l'éducation fransaskoise

L'éducation fransaskoise englobe le programme d'enseignement-apprentissage en français langue première qui s'adresse aux enfants de parents ayants droit en vertu de l'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. L'éducation fransaskoise soutient l'actualisation maximale du potentiel d'apprentissage de l'élève et, de manière intentionnelle, la construction langagière, identitaire et culturelle dans un contexte de dualité linguistique. L'élève peut ainsi manifester sa citoyenneté francophone, bilingue.

En Saskatchewan, les programmes d'études pour l'éducation fransaskoise :

- valorisent le français dans son statut de langue première;
- soutiennent le cheminement langagier, identitaire et culturel de l'élève;
- favorisent la construction, par l'élève, des savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir-vivre ensemble et savoir-devenir comme citoyenne et citoyen francophone;
- soutiennent le développement du sens d'appartenance de l'élève à la communauté fransaskoise;
- favorisent la contribution de l'élève à la vitalité de la communauté fransaskoise;
- soutiennent la citoyenneté francophone, bilingue, de l'élève.

### La construction langagière, identitaire et culturelle (CLIC)

La CLIC est un processus continu et dynamique au cours duquel l'élève développe sa compétence en français, son unicité et sa culture francophone. Ceci se fait en interaction avec d'autres personnes, ses groupes d'appartenance et son environnement. L'élève détermine la place de la langue française et de la culture francophone dans sa vie actuelle et dans celle de demain. L'élève nourrit son sens d'appartenance à la communauté fransaskoise. L'élève devient ainsi une citoyenne ou un citoyen francophone, bilingue, dans un contexte canadien de dualité linguistique.

*On ne naît pas francophone, on le devient selon le degré et la qualité de socialisation dans cette langue.*

*(Landry, Allard et Deveau, 2004)*

*La langue est l'ADN de votre culture.*

*(Gilles Vigneault, 2010)*

*Être francophone ne se conjugue pas à l'impératif.*

*(Marianne Cormier, 2005)*

La construction langagière permet à l'élève :

- de développer des façons de penser, de comprendre et de s'exprimer en français;
- d'avoir des pratiques langagières en français, au quotidien;
- de se sentir compétent ou compétente en français dans des contextes structurés et non structurés;
- d'interagir de manière spontanée en français dans sa vie personnelle, scolaire et sociale; d'utiliser la langue française dans les espaces publics;
- d'utiliser les médias et les technologies de l'information et des communications en français.

La construction identitaire permet à l'élève :

- de comprendre sa réalité francophone dans un contexte où se côtoient au moins deux langues qui n'occupent pas les mêmes espaces dans la société;
- d'exercer un pouvoir sur sa vie en français;
- d'expérimenter des façons d'agir en français dans des contextes non structurés;
- de s'engager dans une perspective d'ouverture à l'autre;
- d'avoir de l'influence sur une personne ou un groupe;
- d'adopter des habitudes de vie quotidiennes en français;
- de prendre sa place dans la communauté fransaskoise;
- de se reconnaître comme francophone, bilingue, aujourd'hui et dans l'avenir.

La construction culturelle permet à l'élève :

- de s'appropriier des façons de faire, de dire et de vivre ensemble propres aux cultures francophones : familiale, scolaire, locale, provinciale, nationale, internationale et virtuelle;
- d'explorer, de créer et d'innover dans des contextes structurés et non structurés;
- de créer des liens avec la communauté fransaskoise afin de nourrir son sens d'appartenance;
- de valoriser des référents culturels fransaskois et francophones;
- de créer des situations de vie en français avec les autres.

---

La construction langagière, identitaire et culturelle soutient le développement de citoyenneté francophone, bilingue de l'élève. Cela lui permet :

- d'établir son réseau en français dans les communautés fransaskoises et francophones;
- de mettre en valeur ses compétences dans les deux langues officielles du Canada;
- de s'informer, de réfléchir et d'évaluer de manière critique ce qui se passe dans son milieu;
- de réfléchir de manière critique sur ses perceptions à l'égard de sa langue, de son identité et de sa culture francophones;
- de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que francophone;
- de comprendre le fonctionnement des institutions publiques et des organismes et des services communautaires francophones;
- de vivre des expériences significantes pour elle ou lui dans la communauté fransaskoise;
- de contribuer au bien-être collectif de la communauté fransaskoise.

*Ça prend tout un village pour éduquer un enfant.*

*(proverbe africain)*

## Grandes orientations de l'apprentissage

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan s'est donné trois grandes orientations pour l'apprentissage: **l'apprentissage tout au long de sa vie, le sens de soi, de ses racines et de sa communauté et une citoyenneté engagée**. Les grandes orientations de l'apprentissage représentent les caractéristiques et les savoir-être que l'on souhaite retrouver chez le finissant et la finissante de 12<sup>e</sup> année de la province. Les descriptions suivantes montrent l'éventail de connaissances (déclaratives, procédurales, conditionnelles ou métacognitives) que l'élève acquerra tout au long de son cheminement scolaire.

*L'élève est au cœur de ses apprentissages et en interaction avec le monde qui l'entoure.*



### L'apprentissage tout au long de sa vie

L'élève, engagé dans un processus d'apprentissage tout au long de sa vie, continue à explorer, à réfléchir et à se construire de nouveaux savoirs. Il ou elle démontre l'ouverture nécessaire pour découvrir et comprendre le monde qui l'entoure. Il ou elle est en mesure de s'engager dans des apprentissages, dans sa vie scolaire, sociale, communautaire et culturelle. Il ou elle vit des expériences variées qui enrichissent son appréciation de diverses visions du monde. Il ou elle fait preuve d'ouverture d'esprit et de volonté pour apprendre tout au long de la vie.

*L'élève nourrit ainsi son ouverture à l'apprentissage continu tout au long de sa vie.*

---

## Le sens de soi, de ses racines et de sa communauté

L'élève perçoit positivement son identité personnelle. Il ou elle comprend la manière dont celle-ci se construit et ce, en interaction avec les autres et avec l'environnement naturel et construit. Il ou elle est en mesure de cultiver des relations positives. Il ou elle sait reconnaître les valeurs de diverses croyances, langues et habitudes de vie de toutes les cultures des citoyens et citoyennes de la province, entre autres celles des Premières nations de la Saskatchewan : les Dakotas, les Lakotas, les Nakotas, les Anishinabés, les Nèhiyawaks, les Dénés et les Métis. L'élève acquiert ainsi une connaissance approfondie de lui-même ou d'elle-même, des autres et de l'influence de ses racines. Il ou elle renforce ainsi son sens de soi, de ses racines, de sa communauté et cela soutient son identité personnelle dans toutes ses dimensions.

## Une citoyenneté engagée

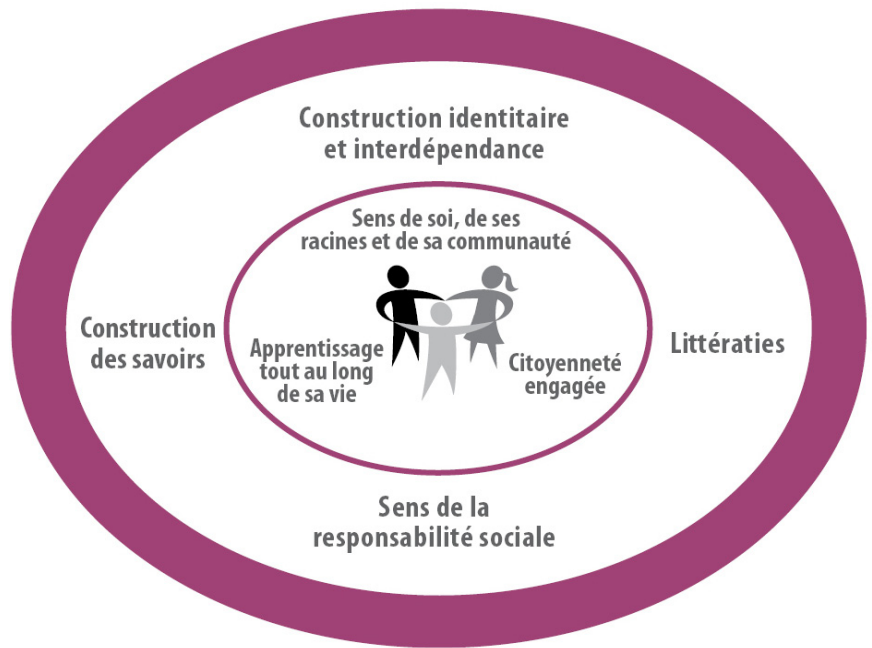
L'élève qui développe une citoyenneté engagée établit des liens avec sa communauté et s'informe de ce qui se passe dans son environnement naturel et construit. Il ou elle reconnaît ses droits et ses responsabilités. Il ou elle accorde aussi une importance à l'action individuelle et collective en lien avec la vie et les enjeux de sa communauté. Il ou elle prend des décisions réfléchies à l'égard de sa vie, de sa carrière et de son rôle de consommateur en tenant compte de l'interdépendance des environnements physiques, économiques et sociaux. Il ou elle reconnaît et respecte les droits de tous et chacun, entre autres ceux énoncés dans la Charte canadienne des droits et libertés et dans les Traités. Cela lui permet de vivre en harmonie avec les autres dans des milieux multiculturels en prônant des valeurs telles que l'honnêteté, l'intégrité et d'autres qualités propres aux citoyennes et citoyens engagés.

*L'élève apprend à se connaître en étant en relation avec les autres et avec différentes communautés. Sa contribution personnelle ainsi que celle des autres sont reconnues.*

*L'élève respecte l'interdépendance des environnements physiques et sociaux.*

## Les compétences transdisciplinaires

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan a établi quatre compétences transdisciplinaires : **la construction des savoirs, la construction identitaire et l'interdépendance, l'acquisition des littératies** et **l'acquisition du sens de la responsabilité sociale**. Ces compétences ont pour but d'appuyer l'apprentissage de l'élève.



*L'élève qui construit ses savoirs est engagé cognitivement et affectivement dans son apprentissage.*

*L'élève qui développe son identité sait qui il ou elle est et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir. (ACELF)*

### La construction des savoirs

L'élève qui construit ses savoirs se questionne, explore, fait des hypothèses et modifie ses représentations. Il ou elle fait des liens entre ses connaissances antérieures et les nouvelles informations afin de transformer ce qu'il ou elle sait et de créer de nouveaux savoirs. Il ou elle se construit ainsi une compréhension du monde qui l'entoure.

### La construction identitaire et l'interdépendance

L'élève construit son identité en interaction avec les autres, le monde qui l'entoure et ses diverses expériences de vie. Il ou elle peut soutenir l'interdépendance qui existe dans son environnement naturel et construit par le développement d'une conscience de soi et de l'autre, d'habiletés à vivre en harmonie avec les autres et de la capacité de prendre des décisions responsables. Il ou elle peut ainsi favoriser la réflexion et la croissance personnelles, la prise en compte des autres et la capacité de contribuer au développement durable de la collectivité.

---

## L'acquisition des littératies

L'élève qui acquiert diverses littératies a de nombreux moyens d'interpréter le monde, d'en exprimer sa compréhension et de communiquer avec les autres. Il ou elle possède des habiletés, des stratégies, des conventions et des modalités propres à toutes sortes de disciplines qui lui permettent une participation active à une variété de situations de vie. Il ou elle utilise ainsi ses compétences pour contribuer à la vitalité d'un monde en constante évolution.

## L'acquisition du sens de la responsabilité sociale

L'élève qui acquiert le sens de la responsabilité sociale peut contribuer de façon positive à son environnement physique, social et culturel. Il ou elle a conscience des dons et des défis propres à chaque personne et à chaque communauté. Il ou elle peut aussi collaborer avec les autres à la création d'un espace éthique qui favorise le dialogue à l'égard de préoccupations mutuelles et à la réalisation de buts communs.

*Les littératies renvoient à l'ensemble des habiletés que possède l'élève à écrire, à lire, à calculer, à traiter l'information, à observer et interpréter le monde et à interagir dans une variété de situations.*

*L'élève apporte son aide ou son soutien de manière à respecter la dignité et les capacités des personnes concernées.*

## Mesure et évaluation

*La mesure indique ce que l'élève sait, ce qu'il ou elle comprend et ce qu'il ou elle peut faire.*

*L'évaluation indique le niveau de réalisation des résultats d'apprentissage.*

La mesure est un processus de collecte de données qui fournit des informations sur l'apprentissage de l'élève. Ce processus comprend entre autres la réflexion, la rétroaction et les occasions d'amélioration avant le jugement. C'est ce jugement qui représente l'évaluation des apprentissages de l'élève.

Il existe trois buts de la mesure et de l'évaluation : l'évaluation **pour l'apprentissage** qui vise à accroître les acquis, l'évaluation **en tant qu'apprentissage** qui permet de favoriser la participation active de l'élève à son apprentissage et enfin, l'évaluation **de l'apprentissage** qui cherche à porter un jugement sur l'atteinte des résultats d'apprentissage.

Mesure		Évaluation
Évaluation formative <i>continue dans la salle de classe</i>		Évaluation sommative <i>ayant lieu à la fin de l'année ou à des étapes cruciales</i>
Évaluation pour l'apprentissage	Évaluation en tant qu'apprentissage	Évaluation de l'apprentissage
<ul style="list-style-type: none"> <li>• rétroaction par l'enseignant, réflexion de l'élève et rétroaction des pairs</li> <li>• appréciation fondée sur les résultats d'apprentissage du programme d'études, traduisant la réalisation d'une tâche d'apprentissage précise</li> <li>• révision du plan d'enseignement en tenant compte des données recueillies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• auto-évaluation</li> <li>• informations données à l'élève sur son rendement l'incitant à réfléchir aux moyens à prendre pour améliorer son apprentissage</li> <li>• critères établis par l'élève à partir de ses apprentissages et de ses objectifs d'apprentissage personnels</li> <li>• adaptations faites par l'élève à son processus d'apprentissage en fonction des informations reçues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• évaluation par l'enseignant fondée sur des critères établis provenant des résultats d'apprentissage</li> <li>• jugement du rendement de l'élève par rapport aux résultats d'apprentissage</li> <li>• transmission du rendement de l'élève aux parents ou aux tuteurs, au personnel de l'école et des conseils/commissions scolaires</li> </ul>

Pour en savoir plus sur la mesure et l'évaluation, veuillez consulter la ressource élaborée dans le cadre du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC) : *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés*. Cette ressource est disponible en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.wncp.ca/french/subjectarea/classassessment.aspx>

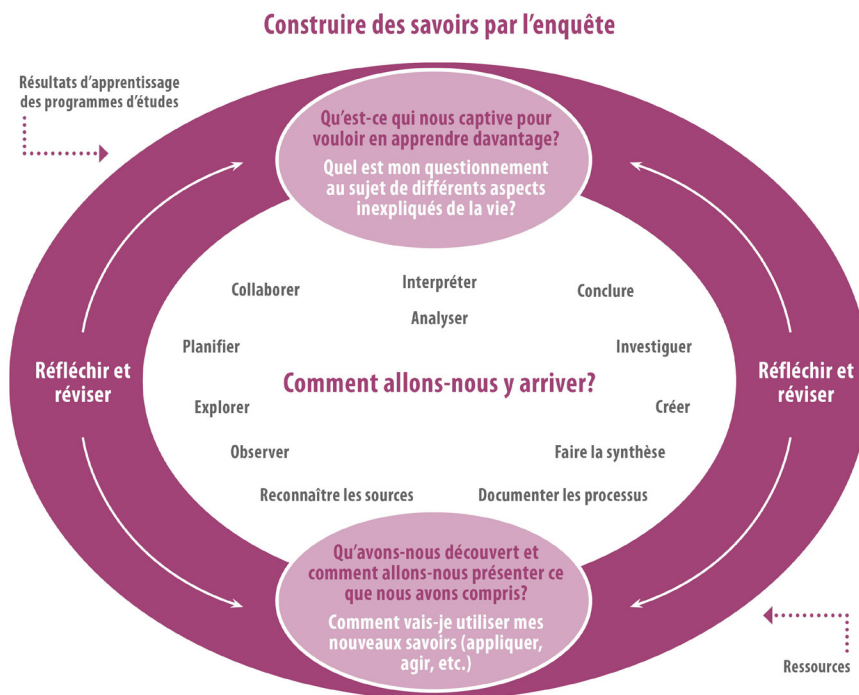


## Apprentissage par enquête

L'apprentissage par enquête est une approche philosophique de l'enseignement-apprentissage de la construction des savoirs favorisant une compréhension approfondie du monde. Cette approche est ancrée dans la recherche et dans les modèles constructivistes. Elle permet à l'enseignant ou l'enseignante d'aborder des concepts et du contenu à partir du vécu, des intérêts et de la curiosité des élèves pour donner du sens au monde qui les entoure. Elle facilite l'engagement actif dans un cheminement personnel, collaboratif et collectif tout en développant le sens de responsabilité et l'autonomie. Elle offre à l'élève des occasions :

- de développer des compétences tout au long de sa vie;
- d'aborder des problèmes complexes sans solution prédéterminée;
- de remettre en question des connaissances;
- d'expérimenter différentes manières de chercher une solution;
- d'approfondir son questionnement sur le monde qui l'entoure.

Dans l'apprentissage par enquête, l'élève vit un va-et-vient entre ses découvertes, ses perceptions et la construction d'un nouveau savoir. L'élève a ainsi le temps de réfléchir sur ce qui a été fait et sur la façon dont il ou elle l'a fait, ainsi que sur la façon dont cela lui serait utile dans d'autres situations d'apprentissage et dans la vie courante.



---

## Un modèle d'enquête

L'enquête est un processus d'exploration et d'investigation qui structure l'organisation de l'enseignement-apprentissage. Ce modèle d'enquête a différentes phases non linéaires telles que planifier, recueillir, traiter, créer, partager et évaluer, avec des points de départ et d'arrivée variables. La réflexion métacognitive soutient ce processus. Des questions captivantes sur des sujets, problèmes ou défis se rapportant aux concepts et au contenu à l'étude déclenchent le processus d'enquête.

Une question captivante :

- s'inspire du vécu, des intérêts et de la curiosité de l'élève;
- provoque l'investigation pertinente des idées importantes et de la thématique principale;
- suscite une discussion animée et réfléchie, un engagement soutenu, une compréhension nouvelle et l'émergence d'autres questions;
- oblige à l'examen de différentes perspectives, à un regard critique sur les faits, à un appui des idées et une justification des réponses;
- incite à un retour constant et indispensable sur les idées maîtresses, les hypothèses et les apprentissages antérieurs;
- favorise l'établissement de liens entre les nouveaux savoirs, l'expérience personnelle, l'accès à l'information par la mémoire et le transfert à d'autres contextes et matières.

Lors de cette démarche d'enquête, l'élève participe activement à l'élaboration des questions captivantes. Il ou elle garde sous différentes formes des traces de sa réflexion, de son questionnement, de ses réponses et des différentes perspectives. Cela peut devenir une source d'évaluation des apprentissages et du processus lui-même. Cette documentation favorise un regard en profondeur de ce que l'élève sait, comprend et peut faire.

---

## Sciences humaines, éducation fransaskoise

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise s'inspire du *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9<sup>e</sup> année* présenté en 2002 par le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens.

Ce cadre commun pour les sciences humaines a pour objectif :

- de refléter la nature de l'apprenante et de l'apprenant du XXI<sup>e</sup> siècle et de répondre à leurs besoins;
- d'exprimer diverses perspectives culturelles, dont celles des francophones et des Premières nations, des Métis et des Inuits;
- de mettre en valeur un esprit canadien qui serait le fondement du sentiment d'appartenance qui permettrait à chaque élève d'assumer le rôle de citoyenne ou citoyen responsable et actif à l'échelle locale, nationale et planétaire.

De façon plus spécifique, le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise a pour objectif :

- de renforcer l'identité et l'estime de soi des élèves fransaskois en tant que francophones et membres de la communauté fransaskoise;
- de fournir aux élèves fransaskois des outils nécessaires pour poursuivre leur cheminement personnel dans un cadre de vie francophone;
- d'encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la culture, des familles et des communautés francophones dans des contextes fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial;
- d'amorcer une réflexion de l'élève fransaskois pour comprendre le passé et vivre le présent, pour s'engager dans l'avenir francophone et fransaskois et y contribuer avec confiance;
- de promouvoir des partenariats entre le foyer, l'école et la communauté fransaskoise;
- d'encourager les élèves à découvrir la richesse du patrimoine culturel fransaskois, francophone canadien et francophone mondial;
- d'encourager les élèves à contribuer à l'épanouissement de la nature bilingue et interculturelle du Canada.

*Adapté de Alberta Education. (2006). Programme d'études par année scolaire : Études sociales – éducation francophone (Première année). Calgary : Alberta Education.*

---

## Les thèmes

À chaque année, des thèmes servent à orienter l'enseignement en sciences humaines, éducation fransaskoise. Les thèmes pour chaque niveau sont les suivants :

<b>Année</b>	<b>Thèmes</b>
<b>1</b>	Relations et appartenance
<b>2</b>	Communauté locale et communautés du Canada
<b>3</b>	<b>Communautés du monde</b>
<b>4</b>	La Saskatchewan, ma province
<b>5</b>	Le Canada avant la Confédération
<b>6</b>	Le Canada, mon pays
<b>7</b>	Le Canada et le monde
<b>8</b>	Le Canada : l'espoir et les enjeux
<b>9</b>	Un regard vers le passé

L'élève de 3<sup>e</sup> année explorera la vie dans une variété de communautés du monde, au moyen d'une étude des caractéristiques géographiques, sociales et économiques de diverses communautés contemporaines. Il ou elle prendra davantage conscience des modes de vie dans d'autres régions du monde afin de mieux comprendre la diversité culturelle et l'interdépendance environnementale dans le contexte planétaire.

L'élève aura donc l'occasion d'aborder au moins **quatre** communautés, dont le choix doit respecter les critères suivants :

- deux communautés francophones;
- une communauté autochtone du monde;
- une communauté au choix.

### **ET**

- au moins une communauté par continent;
- une communauté urbaine;
- une communauté rurale.

**Il est donc possible qu'une communauté réponde à un ou plusieurs critères.**

---

## Finalité et buts

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année offre un contexte d'apprentissage qui favorise la construction de la conscience sociale chez les élèves afin qu'ils deviennent des citoyennes et citoyens responsables, informés, engagés et conscients de leur capacité à contribuer au changement dans leur communauté, dans la société et dans le monde.

Les buts élaborés dans ce programme d'études décrivent ce que les élèves devront savoir, comprendre et être capables de faire à la fin de la 12<sup>e</sup> année. Ils permettent d'organiser l'apprentissage des sciences humaines de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. Ils offrent une structure qui facilite l'exploration des sciences humaines et sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques pour chaque année.

Le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise comporte cinq buts qui ont comme fondement les francophonies : soit la francophonie locale (fransaskoïse), la francophonie canadienne et la francophonie mondiale. L'élève sera donc amené à utiliser les diverses perspectives de la francophonie dans l'acquisition des habiletés et des compétences en sciences humaines.

*En agissant selon nos talents et nos moyens, nous avons tous le pouvoir de contribuer à rétablir l'équilibre planétaire essentiel à la vie. À nous de questionner, de penser et d'agir en fonction de ce que nous espérons pour l'avenir et de laisser, si possible, un monde plus beau, plus prometteur qu'à notre arrivée.*

*(Frédéric Back, 2009)*

### **Citoyenneté (C)**

Les élèves manifesteront des comportements responsables de citoyens francophones engagés afin de participer individuellement et collectivement au bien-être de la communauté aux niveaux local, fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial.

### **Identité, culture et communauté (ICC)**

Les élèves discerneront les influences des cultures sur l'identité personnelle et sociale des individus, des communautés, des sociétés et des nations.

*Ce but est lié aux domaines de la psychologie, de l'archéologie, de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie.*

### **Lieux et temps (LT)**

Les élèves analyseront l'interaction dynamique entre les individus, les relations et les événements qui ont construit le passé, influencent le présent et façonnent l'avenir, ainsi que leur impact sur la géographie et l'organisation des sociétés.

*Ce but est lié aux domaines de la géographie et de l'histoire.*

### **Pouvoir et autorité (PA)**

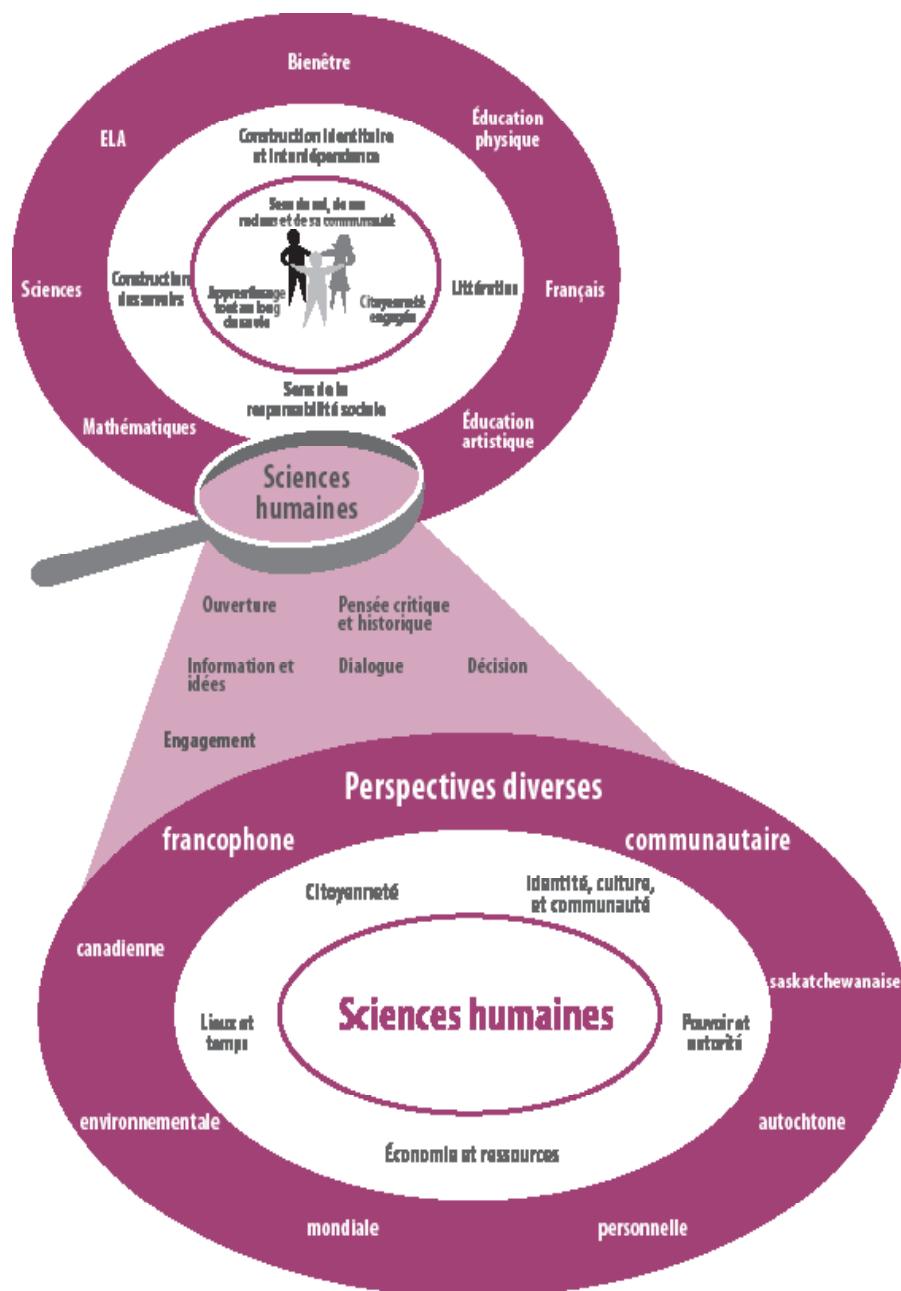
Les élèves évalueront les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, et leur influence sur les individus, les communautés, les sociétés et les nations.

*Ce but est lié aux domaines du droit et des sciences politiques.*

### **Économie et ressources (ER)**

Les élèves examineront la répartition et l'exploitation des ressources et des richesses selon diverses visions du monde pour la satisfaction des besoins des individus, des communautés et des nations, dans des perspectives de développement durable et d'interdépendance mondiale.

*Ce but est lié aux domaines de l'économie et des études environnementales.*



## Compétences en sciences humaines

Le programme de sciences humaines, éducation fransaskoise fournit à l'élève des occasions de définir son rôle comme participant actif ou participante active dans le monde. L'élève prend conscience de son pouvoir d'action à l'échelle personnelle, locale, nationale et mondiale. Tout comme les gestes des gens dans le passé auraient influencé les événements actuels. Ses propres actions influenceront à leur tour sur l'avenir.

Au cours de cette démarche, l'élève est amené à développer des compétences qui le rendront efficace dans son engagement.

---

## • L'ouverture d'esprit

L'élève qui fait preuve d'une ouverture d'esprit peut accepter que tout le monde ne pense pas de la même façon. Il ou elle se rend compte que, dans un monde interdépendant, personne ne peut se fermer aux idées de diverses communautés et cultures. Il ou elle est donc invité(e) à comprendre les visions du monde qui jouent sur les décisions de gens à travers le monde.

## • La pensée créative et critique

La pensée créative et critique permet à l'élève de faire des observations, de prendre des décisions et de proposer des solutions à des défis. La pensée créative met l'accent sur le raisonnement divergent, la production de diverses idées et possibilités, et l'étude de différentes approches face à une question. L'esprit critique fait appel à des critères et à des justifications permettant d'en arriver à un jugement réfléchi.

## • La pensée historique

L'élève jette un regard sur l'histoire à l'aide de concepts clés :

- la portée historique : Comment cet événement influe-t-il sur mon présent?
- les sources primaires : Qu'est-ce que je peux apprendre d'un ancien journal au sujet du peuple qui le lisait?
- la continuité et le changement : Qu'est-ce qui perdure et qu'est-ce qui a changé au fil du temps?
- les causes et les effets : Pourquoi et comment certaines conditions et certaines actions ont-elles mené à d'autres?
- la perspective historique : Comment se peut-il qu'un personnage historique agisse de telle façon à cette époque?
- la dimension morale : Comment agit-on aujourd'hui en fonction des injustices du passé?

## • Le traitement de l'information et des idées

L'élève partage ses trouvailles et ses conclusions. Pour y arriver, l'élève doit consulter, sélectionner, organiser et enregistrer de l'information et des idées, en utilisant diverses sources et une variété de modalités.

## • Le dialogue délibératoire

L'élève explore des enjeux à partir de divers points de vue dans le but de relever des points communs sur lesquels il ou elle pourra se baser pour développer des options et recommander des actions. Là où le débat amène les gens à se positionner vis-à-vis d'une question, le dialogue délibératoire permet aux gens d'évaluer les pour et les contre d'une question, de considérer diverses pistes de solution possibles ainsi que des compromis qui pourraient être nécessaires.

*Privilégier la pensée... revient à favoriser l'engagement et le débat énergique.*

*(John Saul, 2008, p. 318)*

*L'élève éprouve « le sens de l'émerveillement qui rattache l'histoire ancienne à l'avenir ».*

*(Buffy Sainte-Marie, 2009)*

*Les élèves doivent avoir recours à des habiletés intellectuelles, telles qu'interpréter, analyser, extrapoler et prédire, comparer, classifier, reconnaître les parties d'un tout, raisonner de façon inductive, déductive et par analogie ou synthétiser.*

*(Rosée Morrissette, 2002)*

---

*La citoyenneté fait appel à la capacité et à la volonté de contribuer au bien-être collectif par la prise de décision et l'action aux niveaux individuel et collectif.*

(PONC, 2002)

*Les jeunes [seront] en mesure de reconnaître l'égalité des personnes en valeur et en dignité et de respecter les visions différentes du monde qu'elles portent et qui orientent leur agir, de même qu'à dépasser leurs intérêts individuels pour relever les défis inhérents à la vie en société.*

(Nancy Bouchard, 2008)

## • La prise de décision

Pour choisir une action parmi différentes alternatives, l'élève doit avoir un portrait juste de la situation. Ayant analysé les informations repérées et profité du dialogue délibératoire, l'élève est en mesure de prendre une décision par rapport à un enjeu et de préparer son plan d'action.

## • L'engagement et l'action

L'élève passe à l'action comme citoyenne ou citoyen engagé. Ses actions portent sur sa famille, ses communautés et l'environnement naturel, d'où il ou elle aurait été nourri et qui le soutiendront désormais.

## Perspectives diverses

Savoir vivre ensemble au sein d'une société exige une compréhension et une reconnaissance de la spécificité humaine et de la variété des perspectives que représente l'humanité. Ces différentes perspectives sont reflétées dans le programme d'études de sciences humaines, éducation fransaskoise et s'expriment selon une panoplie de regards à poser :

- une perspective personnelle;
- une perspective communautaire, locale, saskatchewanaise, canadienne et mondiale;
- une perspective fransaskoise;
- une perspective francophone;
- une perspective autochtone;
- une perspective environnementale.

Ces perspectives permettent à l'élève de prendre conscience de plusieurs interprétations et visions du monde, de développer son aptitude à considérer les différences et à apprécier le potentiel de la diversité. En ce sens, la diversité, c'est la reconnaissance de la différence, des particularités. L'élève examinera de façon critique et sous plusieurs angles des questions, des idées et des événements contemporains et historiques et cela l'amènera à mieux comprendre la complexité des cultures, des communautés et des sociétés. L'élève sera ainsi capable de dialoguer avec les autres avec sensibilité et ouverture d'esprit, et de respecter sa propre vision du monde ainsi que celles des autres. L'élève aura la possibilité de valoriser la diversité et la nature changeante de l'identité individuelle. De cette façon, l'élève apprendra à se connaître et à connaître les autres. Il ou elle prendra en compte diverses perspectives dans ses choix, ses décisions et ses actions, et sera ainsi mieux en mesure de vivre dans une société interculturelle.



---

# Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

## Légende

### Code des résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation

3C.1(a)	
3	Niveau scolaire
C	But
1	Résultat d'apprentissage
(a)	Indicateur de réalisation

### Abréviation des buts

[C]	Citoyenneté
[ICC]	Identité, culture et communauté
[LT]	Lieu et temps
[PA]	Pouvoir et autorité
[ER]	Économie et ressources

## Termes utilisés dans les résultats d'apprentissage et les indicateurs de réalisation à des fins particulières

y compris	délimite le contenu, le contexte ou la stratégie qui devra être évalué même si d'autres apprentissages peuvent être abordés
tel que; telle que tels que; telles que	présente des suggestions de contenu sans exclure d'autres possibilités
p. ex.	présente des exemples précis touchant un concept ou une stratégie

## Buts

<b>Citoyenneté (C)</b>	Les élèves manifesteront des comportements responsables de citoyens francophones engagés afin de participer individuellement et collectivement au bien-être de la communauté aux niveaux local, fransaskois, saskatchewanais, canadien et mondial.
<b>Identité, culture et communauté (ICC)</b>	Les élèves discerneront les influences des cultures sur l'identité personnelle et sociale des individus, des communautés, des sociétés et des nations. <i>(Lié aux domaines de la psychologie, de l'archéologie, de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie)</i>
<b>Lieux et temps (LT)</b>	Les élèves analyseront l'interaction dynamique entre les individus, les relations et les événements qui ont construit le passé, influencent le présent et façonnent l'avenir, ainsi que leur impact sur la géographie et l'organisation des sociétés. <i>(Lié aux domaines de la géographie et de l'histoire)</i>
<b>Pouvoir et autorité (PA)</b>	Les élèves évalueront les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, et leur influence sur les individus, les communautés, les sociétés et les nations. <i>(Lié aux domaines du droit et des sciences politiques)</i>
<b>Économie et ressources (ER)</b>	Les élèves examineront la répartition et l'exploitation des ressources et des richesses selon diverses visions du monde pour la satisfaction des besoins des individus, des communautés et des nations, dans des perspectives de développement durable et d'interdépendance mondiale. <i>(Lié aux domaines de l'économie et des études environnementales)</i>

---

## Résultats d'apprentissage et indicateurs de réalisation (suite)

### But : Citoyenneté

#### Résultats d'apprentissage obligatoires

*L'élève devra :*

**3C.1** Établir des liens entre les droits de l'enfant et les responsabilités reliées à ces droits, à l'aide de la Convention relative aux droits de l'enfant.

#### Indicateurs de réalisation

*Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*

**Savoir :** Convention relative aux droits de l'enfant

#### Comprendre

*L'élève :*

- 3C.1 (a) Justifie la création de la Convention relative aux droits de l'enfant, p. ex. répondre aux besoins des enfants, garantir le bien-être aux enfants, mettre des enfants à l'abri de la faim.
- 3C.1 (b) Donne des exemples de responsabilités pour un pays lors de l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant, p. ex. responsabilité de faire respecter la Convention dans son pays, responsabilité du pays en matière de ressources humaines et financières.
- 3C.1 (c) Discute de l'énoncé : « Chaque droit implique une responsabilité ».
- 3C.1 (d) Associe les droits de l'enfant et les responsabilités à des situations de la vie quotidienne.

#### Faire

*L'élève :*

- 3C.1 (e) Présente un droit et une responsabilité de l'enfant associés à une situation de la vie quotidienne, p. ex. dans une saynète, une présentation Power Point, un vidéoclip.
- 3C.1 (f) Participe à la planification d'activités de promotion des droits de l'enfant dans son école, p. ex. capsules informatives à l'interphone, affiches, centre d'information lors de la Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre.
- 3C.1 (g) Représente des responsabilités personnelles liées au droit de parler français.

---

## But : Citoyenneté

### Résultats d'apprentissage obligatoires

*L'élève devra :*

**3C.2** Déterminer les responsabilités individuelles et collectives dans un contexte d'interdépendance mondiale, y compris :

- ses responsabilités en tant que citoyen du monde;
- les responsabilités d'organismes d'aide internationale.

### Indicateurs de réalisation

*Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*

**Savoir :** Interdépendance mondiale, organisme international, domaine d'intervention ou de soutien

#### Comprendre

*L'élève :*

- 3C.2 (a) Donne des exemples de l'impact possible de ses choix et de ses actions sur les personnes ailleurs dans le monde, p. ex. surconsommation, acheter localement, recyclage.
- 3C.2 (b) Décrit un des domaines d'intervention ou de soutien d'un organisme international pour appuyer une communauté étudiée, p. ex. défense des droits humains, alimentation, eau potable, logement, éducation, sécurité, santé, environnement.
- 3C.2 (c) Prédit l'impact d'une activité de soutien d'un organisme international sur la vie quotidienne dans une communauté étudiée, p. ex. construction d'une école, d'un puits.

#### Faire

*L'élève :*

- 3C.2(d) Illustre sa représentation de «citoyen du monde».
- 3C.2 (e) Participe à l'organisation d'un évènement de sensibilisation des élèves de l'école à l'interdépendance mondiale, p.ex. Journée mondiale du commerce équitable, le 9 mai; le Jour de la Terre, le 22 avril; semaine du développement international en février.
- 3C.2 (f) Présente un organisme international en lien avec ses possibilités d'engagement personnel, p. ex. UNICEF – prélèvement de fonds pour des écoles en Afrique, la Croix-Rouge, Centraide, ACDI, Fondation Paul Gérin-Lajoie – Dictée PGL, Amnistie internationale, UNESCO.

---

**But : Identité, culture et communauté****Résultats d'apprentissage obligatoires****Indicateurs de réalisation**

*Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*

*L'élève devra :*

**3ICC.1** Distinguer certaines caractéristiques du mode de vie des gens des communautés étudiées telles que :

- le logement;
- les outils;
- le travail;
- l'exploitation de la terre;
- l'alimentation;
- les jeux;
- l'éducation;
- le transport;
- la technologie;
- les modes de communication.

**3ICC.2** Différencier quelques facteurs d'expression culturelle des communautés étudiées, et ceux d'un peuple autochtone du monde tels que :

- la langue;
- l'art;
- l'habillement;
- les traditions;
- les célébrations;
- les croyances;
- l'organisation sociale;
- la spiritualité.

**Savoir :** Mode de vie

**Comprendre**

*L'élève :*

3ICC.1(a) Décrit les caractéristiques du mode de vie des gens d'une communauté étudiée.

3ICC.1(b) Fait ressortir les ressemblances et les différences entre son mode de vie et celui d'une des communautés étudiées.

3ICC.1(c) Établit des liens entre sa vie quotidienne d'enfant et celle d'un enfant dans une communauté étudiée.

**Faire**

*L'élève :*

3ICC.1(d) Présente une découverte personnelle au sujet d'une caractéristique du mode de vie des gens d'une communauté étudiée.

3ICC.1(e) Représente les caractéristiques du mode de vie des gens d'une des communautés étudiées.

3ICC.1(f) Illustre une caractéristique du mode de vie des gens dans les communautés étudiées.

---

**Savoir :** Facteurs d'expression culturelle, vitalité culturelle

**Comprendre**

*L'élève :*

3ICC.2(a) Fait ressortir les ressemblances et les différences d'expression culturelle de deux communautés étudiées.

3ICC.2(b) Décrit les facteurs d'expression culturelle dans une des communautés étudiées.

3ICC.2(c) Spécifie les défis ou les succès d'expression culturelle d'une des communautés étudiées.

**Faire**

*L'élève :*

3ICC.2(d) Représente les traditions, célébrations ou croyances maintenues au fil du temps dans les communautés étudiées.

à suivre ...

---

**But : Identité, culture et communauté****Résultats d'apprentissage obligatoires****Indicateurs de réalisation**

*Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*

*L'élève :*

3ICC.2(e) Illustre l'histoire de l'expression de la vitalité culturelle de deux communautés étudiées, p. ex. rassemblement, spectacle, festival, association.

3ICC.2(f) Présente un facteur d'expression culturelle de son choix dans les communautés étudiées.

**But : Lieux et temps**

*L'élève devra :*

**3LT.1** Communiquer des renseignements géographiques à l'aide d'un globe terrestre, de photographies aériennes, d'images satellites et de cartes géographiques ayant un titre, une légende, et la rose des vents à huit directions.

**Savoir :** Rose des vents (points cardinaux intermédiaires), photographie aérienne, image satellite, continent, océan, région, pays, équateur, hémisphère

**Comprendre**

*L'élève :*

3LT.1(a) Explique les symboles de la légende d'une carte géographique.

3LT.1(b) Indique la position d'un continent ou d'un océan par rapport à un autre à l'aide de la rose des vents à huit directions.

3LT.1(c) Compare les informations retrouvées sur une carte géographique, une photographie aérienne et une image satellite.

3LT.1(d) Discute de l'utilité de diverses représentations de la Terre telles que le globe terrestre, la carte géographique, la photographie aérienne et l'image satellite.

**Faire**

*L'élève :*

3LT.1(e) Situe sur une carte du monde ou un globe terrestre :

- les continents et les océans;
- les régions et les pays étudiés;
- la provenance de produits ou denrées disponibles dans sa communauté;
- le parcours de biens produits par une communauté.

3LT.1(f) Attribue des renseignements géographiques sur une carte géographique, p. ex. un titre, une légende et la rose des vents.

3LT.1(g) Relie des symboles de la légende d'une carte géographique aux éléments représentés, p. ex. rivière, route, ressource.

**Résultats d'apprentissage  
obligatoires**

**Indicateurs de réalisation**

*Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*

*L'élève devra :*

**3LT.2** Décrire les éléments du milieu naturel et construit et leur impact sur le mode de vie des communautés étudiées, y compris celui d'un peuple autochtone du monde.

**Savoir :** Phénomène environnemental, facteur environnemental, région, climat, végétation, faune, flore

**Comprendre**

*L'élève :*

- 3LT.2(a) Donne des exemples de l'impact sur deux communautés étudiées de :
- facteurs environnementaux comme le climat, la végétation, les ressources naturelles;
  - phénomènes environnementaux comme les inondations, la sécheresse, un orage.
- 3LT.2(b) Détermine l'impact des éléments naturels sur le mode de vie des gens de deux communautés étudiées, p. ex. impact sur l'alimentation, les vêtements, les habitations, l'économie.
- 3LT.2(c) Associe les catastrophes naturelles reliées à la situation géographique d'une communauté étudiée, p. ex. avalanche-montagne, tsunami-océan, tornade-plaine.
- 3LT.2(d) Établit les liens entre les caractéristiques des éléments naturels de l'environnement d'une des communautés étudiées et le travail des gens de cette région.
- 3LT.2(e) Décrit le lien étroit des Autochtones avec la Terre, p. ex. respect de la Terre, utilisation de ce qui est nécessaire pour survivre, importance pour eux de laisser des ressources pour les générations futures.

**Faire**

*L'élève :*

- 3LT.2(f) Présente une découverte personnelle au sujet d'un élément naturel d'une des communautés étudiées, p. ex. aires protégées de l'Unesco.
- 3LT.2(g) Représente les éléments naturels d'une des communautés étudiées, p. ex. maquette, montage photo, carte topographique.
- 3LT.2(h) Propose des pistes de solution à des défis environnementaux liés au mode de vie des gens d'une des communautés étudiées.
- 3LT.2(i) Partage des particularités de la végétation, de la faune et de la flore d'une des communautés étudiées, à l'aide d'un support visuel, p. ex. brochure touristique, présentation Power Point.
- 3LT.2(j) Raconte les principales raisons de l'établissement stratégique de peuples autochtones sur un territoire donné, p. ex. accès à l'eau, à la terre, aux animaux.

**Résultats d'apprentissage obligatoires**

**Indicateurs de réalisation**

*Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*

*L'élève devra :*

**3LT.3** Rechercher des évènements et des personnages significatifs, d'hier à aujourd'hui, dans l'histoire des communautés étudiées, y compris dans celle d'un peuple autochtone du monde.

**Savoir :** Évènement historique, moment important dans l'histoire, personnage significatif

**Comprendre**

*L'élève :*

3LT.3(a) Décrit certains impacts d'un évènement du passé sur la vie d'aujourd'hui dans une des communautés étudiées, p. ex. une guerre, un phénomène naturel.

3LT.3(b) Spécifie les caractéristiques communes aux peuples autochtones du monde, p. ex. premiers habitants d'une région donnée, culture et mode de vie traditionnels, connaissance exceptionnelle de la nature, lien inné avec la nature et respect de la nature, tradition orale.

**Faire**

*L'élève :*

3LT.3(c) Représente les évènements historiques d'une des communautés étudiées, p. ex. création d'un livre, série de peintures, danse, musique.

3LT.3(d) Raconte des moments importants dans l'histoire d'une des communautés étudiées.

3LT.3(e) Présente les contributions d'un personnage significatif dans le développement d'une des communautés étudiées.

3LT.3(f) Représente les caractéristiques communes aux peuples autochtones du monde, p. ex. tradition orale, plantes médicinales, Journée internationale des peuples autochtones, le 9 août.

**Résultats d'apprentissage  
obligatoires**

**Indicateurs de réalisation**

*Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*

*L'élève devra :*

**3PA.1** Expliquer le processus décisionnel et le leadership officiel et non officiel au sein des communautés étudiées.

**Savoir :** Leadership officiel et non officiel

**Comprendre**

*L'élève :*

3PA.1(a) Différencie le leadership officiel et le leadership non officiel, par exemple :

- officiel comme le Premier ministre ou la Première ministre, le maire ou la mairesse, les conseillers et conseillères, le président ou la présidente, un chef;
- non officiel comme les aînés et aînées, un enseignant ou une enseignante, les bénévoles, une vedette du sport ou des arts.

3PA.1(b) Donne des exemples de leadership officiel et non officiel dans les communautés étudiées.

3PA.1(c) Décrit le processus de sélection des dirigeants à un poste de leadership officiel ou non officiel dans une communauté étudiée, p. ex. officiel : scrutin, consensus, héritage ; non officiel : embauche par un comité désigné, promotion, qualités personnelles.

**Faire**

*L'élève :*

3PA.1(d) Raconte les initiatives positives d'un leader officiel ou non officiel dans une des communautés étudiées.

3PA.1(e) Discute de la source des conflits au sein des communautés étudiées.

3PA.1(f) Décrit des manières de maintenir la sécurité au sein des communautés, p. ex. police, service d'incendie et de soins médicaux d'urgence, feux de circulation.



---

**But : Économie et ressources****Résultats d'apprentissage  
obligatoires****Indicateurs de réalisation**

*Suggestions pour déterminer si l'élève a atteint le résultat d'apprentissage*

*L'élève devra :*

**3ER.1** Examiner l'interrelation des ressources naturelles, des biens produits et du travail dans les communautés étudiées.

**Savoir :** Importation, exportation

**Comprendre**

*L'élève :*

- 3ER.1(a) Décrit l'usage d'une ressource naturelle d'une des communautés étudiées.
- 3ER.1(b) Justifie le pourquoi et le comment d'échange de biens entre communautés, p. ex. pour le commerce et par les moyens de transports.
- 3ER.1(c) Donne des exemples de l'influence de l'environnement sur le travail dans une des communautés étudiées, p. ex. sur la pêche, l'agriculture.

**Faire**

*L'élève :*

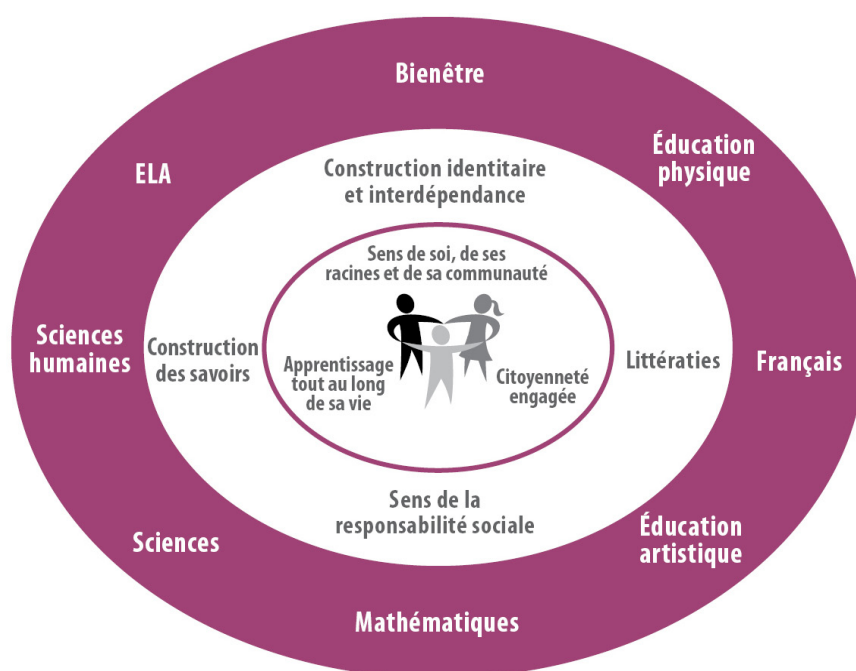
- 3ER.1(d) Présente des biens produits à partir d'une ressource naturelle dans une des communautés étudiées, p. ex. activités agricoles, activités manufacturières.
- 3ER.1(e) Illustre les importations ou les exportations de biens dans les communautés étudiées.
- 3ER.1(f) Relie le travail dans les communautés étudiées à la présence de ressources naturelles ou de biens produits.

## Sciences humaines et les autres matières

*Toute pensée est contextualisée!*

*Donc l'élève qui vit un apprentissage et une évaluation contextualisés développe une compréhension plus approfondie, peut faire le transfert de ses connaissances et a un ancrage pour une étude interdisciplinaire.*

Le contexte fournit une signification, une pertinence, et une utilité à l'apprentissage. L'élève qui apprend les sciences humaines en contexte devient responsable de son apprentissage et engagé dans celui-ci. Il peut faire des liens avec son vécu et trouver l'apprentissage plus signifiant. Ces liens permettent également à l'élève de faire des liens entre les résultats d'apprentissage en sciences humaines ainsi qu'entre les apprentissages en sciences humaines et les autres matières. Plus l'élève fera l'expérience de liens variés et forts, plus son apprentissage sera approfondi.



## Aperçu des trois niveaux scolaires

Citoyenneté		
2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année
<p><b>2C.1</b> Décrire le rôle et la signification de symboles fransaskois et de symboles de sa communauté locale, de la Saskatchewan, des traités et du Canada.</p>	<p><b>3C.1</b> Établir des liens entre les droits de l'enfant et les responsabilités reliées à ces droits, à l'aide de la Convention relative aux droits de l'enfant.</p>	
	<p><b>3C.2</b> Déterminer les responsabilités individuelles et collectives dans un contexte d'interdépendance mondiale, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• ses responsabilités en tant que citoyen du monde;</li> <li>• les responsabilités d'organismes d'aide internationale.</li> </ul>	
Identité, culture et communauté		
<p><b>2ICC.1</b> Déterminer les caractéristiques de la vie quotidienne en milieu rural et urbain</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de sa communauté locale;</li> <li>• d'une communauté autochtone de la Saskatchewan;</li> <li>• d'une communauté francophone de l'Ouest canadien.</li> </ul>	<p><b>3ICC.1</b> Distinguer certaines caractéristiques du mode de vie des gens des communautés étudiées telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le logement;</li> <li>• les outils;</li> <li>• le travail;</li> <li>• l'exploitation de la terre;</li> <li>• l'alimentation;</li> <li>• les jeux;</li> <li>• l'éducation;</li> <li>• le transport;</li> <li>• la technologie;</li> <li>• les modes de communication.</li> </ul>	<p><b>4ICC.1</b> Justifier l'influence de divers facteurs sur le façonnement de l'identité personnelle, y compris son identité francophone.</p>

<b>Identité, culture et communauté (suite)</b>		
<b>2<sup>e</sup> année</b>	<b>3<sup>e</sup> année</b>	<b>4<sup>e</sup> année</b>
<p><b>2ICC.2</b> Examiner les caractéristiques culturelles et linguistiques de sa communauté scolaire fransaskoise, locale et canadienne.</p>	<p><b>3ICC.2</b> Différencier quelques facteurs d'expression culturelle des communautés étudiées, et ceux d'un peuple autochtone du monde tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la langue;</li> <li>• l'art;</li> <li>• l'habillement;</li> <li>• les traditions;</li> <li>• les célébrations;</li> <li>• les croyances;</li> <li>• l'organisation sociale;</li> <li>• la spiritualité.</li> </ul>	<p><b>4ICC.2</b> Résumer l'apport culturel et artistique de certaines communautés au façonnement de la Saskatchewan d'hier et d'aujourd'hui, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les francophones;</li> <li>• les Premières nations et les Métis;</li> <li>• les diverses communautés culturelles de la province.</li> </ul>
<b>Lieux et temps</b>		
<p><b>2LT.1</b> Interpréter, à l'aide des points cardinaux ou de points de repère, une carte géographique ou un plan de sa communauté scolaire fransaskoise, de sa communauté locale, des traités numérotés et du Canada ayant un titre, une légende, des symboles.</p>	<p><b>3LT.1</b> Communiquer des renseignements géographiques à l'aide d'un globe terrestre, de photographies aériennes, d'images satellites et de cartes géographiques ayant un titre, une légende, et la rose des vents à huit directions.</p>	<p><b>4LT.1</b> Déterminer la position relative de divisions cartographiques de l'équateur, du méridien d'origine, des hémisphères et de lieux à l'aide des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• points cardinaux;</li> <li>• points intermédiaires;</li> <li>• coordonnées alphanumériques.</li> </ul>
<p><b>2LT.2</b> Expliquer l'influence du milieu naturel et construit sur le mode de vie de membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de sa communauté locale;</li> <li>• d'une communauté autochtone;</li> <li>• d'une communauté francophone de l'Ouest canadien.</li> </ul>	<p><b>3LT.2</b> Décrire les éléments du milieu naturel et construit et leur impact sur le mode de vie des communautés étudiées, y compris celui d'un peuple autochtone du monde.</p>	<p><b>4LT.2</b> Examiner l'impact de certaines caractéristiques de la géographie physique sur le mode de vie des gens de la Saskatchewan.</p>
<p><b>2LT.3</b> Découvrir des événements, des personnes ou des groupes importants, d'hier et d'aujourd'hui, dans l'histoire de sa communauté scolaire fransaskoise et locale, y compris les Premières nations.</p>	<p><b>3LT.3</b> Rechercher des événements et des personnages significatifs, d'hier à aujourd'hui, dans l'histoire des communautés étudiées, y compris dans celle d'un peuple autochtone du monde.</p>	<p><b>4LT.3</b> Expliquer les changements en Saskatchewan à différentes époques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de l'organisation démographique;</li> <li>• de l'aménagement du territoire;</li> <li>• des activités économiques;</li> <li>• de la technologie;</li> <li>• du droit à l'enseignement en français.</li> </ul>

<b>Lieux et temps (suite)</b>		
<b>2<sup>e</sup> année</b>	<b>3<sup>e</sup> année</b>	<b>4<sup>e</sup> année</b>
		<p><b>4LT.4</b> Cerner le rôle de certains personnages et évènements dans le façonnement de la Saskatchewan, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les pionniers et pionnières francophones;</li> <li>• les traités numérotés ;</li> <li>• l'adoption de la <i>Loi sur les Indiens</i>, (1876).</li> </ul>
<b>Pouvoir et autorité</b>		
<p><b>2PA.1</b> Dégager les caractéristiques du leadership.</p>	<p><b>3PA.1</b> Expliquer le processus décisionnel et le leadership officiel et non officiel au sein des communautés étudiées.</p>	<p><b>4PA.1</b> Préciser la raison d'être et le fonctionnement de diverses autorités scolaires, communautaires et gouvernementales, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le conseil scolaire fransaskois ;</li> <li>• l'Assemblée communautaire fransaskoise;</li> <li>• le gouvernement provincial.</li> </ul>
<b>Économie et ressources</b>		
<p><b>2ER.1</b> Étudier les liens entre les services offerts, les besoins et les désirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de sa communauté locale;</li> <li>• de sa communauté fransaskoise; et</li> <li>• d'une communauté autochtone.</li> </ul>	<p><b>3ER.1</b> Examiner l'interrelation des ressources naturelles, des biens produits et du travail dans les communautés étudiées.</p>	<p><b>4ER.1</b> Faire ressortir l'influence des activités économiques sur le développement de la Saskatchewan, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'exploitation de la terre et des ressources naturelles;</li> <li>• le développement durable.</li> </ul>
<p><b>2ER.2</b> Établir le rapport entre les ressources naturelles, les biens, les services et les types de travail dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• sa communauté locale;</li> <li>• une communauté autochtone;</li> <li>• une communauté francophone de l'Ouest canadien.</li> </ul>		

---

## Lexique

### **Leadership officiel**

Celui d'une autorité reconnue.

### **Leadership non officiel**

Celui qui est assumé par des personnes sans que leur autorité ait été reconnue par tous.

### **Vitalité linguistique (ethnolinguistique)**

Qualité permettant à une collectivité ethnique (ou minorité linguistique et culturelle) de conserver son caractère d'entité distincte et active dans les situations de contacts intergroupes.

---

## Bibliographie

Alberta Education. (2001). *Affirmer l'éducation en français langue première – fondements et orientations*. Edmonton : Alberta Learning.

Alberta Education. (2006). *Nos mots nos façons: Enseigner aux apprenants des Premières nations, des Métis et des Inuits*. Calgary : Alberta Education.

Alberta Education. (2006). *Programme d'études par année scolaire : Études sociales – éducation francophone (Première année)*. Calgary : Alberta Education.

Association canadienne d'éducation de langue française. (2006). *Cadre d'orientation en construction identitaire*. Québec : Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

Association canadienne d'éducation de langue française. (2008). *Réflexion sur la diversité culturelle au sein des écoles francophones du Canada*. Québec : Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).

Bégin, L., Bleau, M. et Landry L. (2000). *L'école orientante. La formation de l'identité à l'école*. Outremont : Les éditions Logiques.

Bureau du commissaire aux traités. (2008). *Mode de vie des Premières nations au temps des nouveaux arrivants – Les traités : Guide d'étude de la 3<sup>e</sup> année*. Canada : Bureau du commissaire aux traités.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : Langue/culture/identité. *La francisation: contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2<sup>e</sup> année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : L'assimilation. *La francisation : contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2<sup>e</sup> année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2003). Info-synthèse : Le rôle de l'école francophone en milieu minoritaire. *La francisation : contenus de formation*. Projet pancanadien de français langue première à l'intention de la maternelle à la 2<sup>e</sup> année.

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). (2008). *Guide pédagogique : Stratégies en lecture et en écriture, maternelle à la 12<sup>e</sup> année*. Projet pancanadien de français langue première.

Cormier, M. (2005). *La pédagogie en milieu minoritaire francophone : une recension des écrits*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

Demers, S., Éthier, M.-A. et Lefrançois, D. (2010). Quel type de citoyen former? Longueuil : Association québécoise des enseignants et enseignantes du primaire (AQEP). *Vive le primaire*. 23 (1), 18-20.

Duguay, R.-M. (2008). *Identité culturelle, identité linguistique et sentiment d'appartenance. Piliers de l'apprentissage chez les jeunes enfants en service de garde. Rapport de recherche*. Moncton : Faculté des sciences de l'éducation, Groupe de recherche en petite enfance (GRPE).

---

Éducation et Jeunesse Manitoba (2003). *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études – Ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.

Éducation et Jeunesse Manitoba (2003). *Sciences humaines, Maternelle à 8, Programme d'études : cadre manitobain des résultats d'apprentissage*. Winnipeg : Éducation et Jeunesse Manitoba.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba. (2004). *Sciences humaines 3<sup>e</sup> année - Programme français : Programme d'études : Document de mise en œuvre*. Winnipeg : Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba.

Établissement Vert Brundtland (CSQ). *La Terre dans votre assiette*. Site consulté le 24 février 2010 : <http://eav.csq.qc.net/terre/Frameterre.htm>

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. (2007). *S'investir dans nos communautés ... en citoyennes et citoyens du monde : Une démarche citoyenne axée sur les valeurs écologiques, démocratiques, pacifiques et solidaires*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (2008). *Apprendre sa communauté – Aperçu général*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE).

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (2008). *Apprendre sa communauté – Par les sciences humaines*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants.

Gauvin, L. (2009). *La construction langagière, identitaire et culturelle en milieu minoritaire et les programmes d'études fransaskois pour la quatrième année*. Manitoba : Collège universitaire St-Boniface (Mémoire de maîtrise).

Giguère, C. (2006). *Citoyenneté 101*. Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté. Document accessible à l'adresse URL : [http://www.citoyennete.qc.ca/archives/docs/06-08\\_citoyennete101.ppt](http://www.citoyennete.qc.ca/archives/docs/06-08_citoyennete101.ppt) (Consulté le 10 février 2010).

Gilbert, A., LeTouzé, S., Thériault, J. Y. et Landry, R. (2004). *Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone*. Ottawa : Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

Landry, R., Allard, R., Deveau, K. et Bourgeois, N. (2005). Autodétermination du comportement langagier en milieu minoritaire : un modèle conceptuel. *Francophonies d'Amérique*, 20, 63-78.

Landry, R. et Rousselle, S. (2003). *Éducation et droits collectifs. Au-delà de l'article 23 de la Charte*. Moncton : Les éditions de la Francophonie.

Les pieds sur terre. *Kit pédagogique peuples autochtones*. Site consulté le 4 février 2009 : <http://www.lespiedssurterre.fr/kitauto03.htm>

*Le nouveau petit Robert*. (2009), Paris : Dictionnaires Le Robert.



---

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (1997). *Sciences humaines : Programme d'études pour l'élémentaire 3<sup>e</sup> année*. Regina : Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan.

Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan. (2000). *Français : programme d'études – Niveau élémentaire – Écoles francophones*. Regina : Bureau de la minorité de langue officielle.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *Le curriculum de l'Ontario – Études sociales de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année – Histoire et géographie 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année*. Toronto : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2004). *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation de langue française*. Toronto : ministère de l'éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. (2009). *Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario. Cadre d'orientation et d'intervention*. Toronto : Ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise - version approuvée*. Québec : Ministère de l'Éducation du Québec.

Ministry of Education, Province of British Columbia. (2006). *Sciences humaines M à 7 : Ensemble de ressources intégrées 2006*. Victoria : Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique.

Morissette, R., Voynaud, M. (2002). *Accompagner la construction des savoirs*. Montréal : Chenelière Éducation.

Noble, T., McGrath, N. et Sirois, G. Huit façons d'enseigner, d'apprendre et d'évaluer *La taxonomie de Bloom révisée – ch.2*. Montréal : Chenelière Éducation.

Oxfam-Québec. *D'un commerce agréable et équitable – Guide d'activités pédagogiques – Enseignement primaire*. ERE Éducation. Site consulté le 24 février 2010 : [http://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/ABC\\_trousse\\_primaire.pdf](http://oxfam.qc.ca/sites/oxfam.qc.ca/files/ABC_trousse_primaire.pdf)

Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens de collaboration concernant l'éducation (2002). *Cadre commun des résultats d'apprentissage en sciences humaines de la maternelle à la 9<sup>e</sup> année*.

Redhead, P., Bennett, S. (2005). *Communautés du monde : Guide d'enseignement*. Edmonton, Alberta : Les Éditions Duval, Inc.

Shields, P., Ramsay, D. (2005). *Communautés du monde*. Edmonton, Alberta : Les Éditions Duval.

Table nationale d'éducation de langue française (1997). *Les résultats d'apprentissage : à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle*. Association canadienne d'éducation de langue française.